

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate



La Ville de Senneterre organise une soirée de consultation pour l'avenir des tranchées coupe-feu

Senneterre, le 6 septembre 2023 – La Ville de Senneterre annonce la tenue d'une soirée de consultation citoyenne visant à recueillir les avis et les idées de ses résidents concernant les opportunités et les possibilités d'utilisation des espaces où des tranchées coupe-feu ont été effectuées en raison des feux de forêt. Cette activité, qui est organisée dans le cadre de la [Semaine de la municipalité](#), se tiendra le mardi 12 septembre à 19 h dans la Salle du Conseil de l'hôtel de ville. Cette consultation est ouverte à tous les citoyens du pôle de Senneterre.

L'objectif principal de cette soirée de consultation est de rassembler les voix de la communauté afin de façonner l'avenir de ces espaces qui ont été créés dans le but de protéger notre ville des incendies de forêt. La Ville de Senneterre reconnaît l'importance de l'engagement citoyen et souhaite offrir à ses résidents la possibilité de contribuer activement aux réflexions concernant les possibilités d'utilisation de ces zones de protection.

La Mairesse de Senneterre, Nathalie-Ann Pelchat, exprime son enthousiasme à l'égard de cette initiative : *"Nous avons confiance en la contribution collective de notre communauté et sommes enthousiastes à l'idée d'entendre les opinions de nos citoyens sur l'avenir de ces espaces dont la première fonction doit demeurer celle de protection contre d'éventuels incendies de forêts. Leur participation joue un rôle essentiel dans la prise de décisions éclairées qui tiendront compte des valeurs et des besoins de notre ville."*

La Ville de Senneterre tient à ce que cette consultation se déroule dans un esprit de respect mutuel et de contribution constructive. « *Nous encourageons chaque participant à venir avec des idées, des suggestions et des préoccupations, sachant qu'ils auront l'occasion d'être entendus et d'entendre les suggestions de leurs concitoyens.* » mentionne la directrice générale, Marilynne Fournier. L'équipe de la Ville, incluant les conseillers municipaux, sera présente pour répondre aux questions et discuter des différentes options envisageables pour l'utilisation future de ces tranchées coupe-feu.

Informations pratiques :

Date : Mardi 12 septembre 2023 à 19 h

Lieu : Salle du Conseil de l'hôtel de ville

Adresse : 551, 10^e Avenue à Senneterre

Renseignements :

Nathalie-Ann Pelchat

Mairesse - Ville de Senneterre

Tél. : 819-537-2296, poste 210 | napelchat@ville.senneterre.qc.ca

Source :

Marie-Ève Arcand

Responsable des communications – Ville de Senneterre

Tél. : 819-860-7722 | communications@ville.senneterre.qc.ca